

ACTU**défense**

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

24 juin 2021

#CohésionDéfense - Les religions dans les armées

Notre pays a été pionnier dans la mise en place, il y a plus de 150 ans, d'un service d'aumônerie militaire représentatif de la diversité des principales religions de la société française. Le point presse de ce jeudi a été l'occasion d'en présenter la création, les pricipales missions et les principaux acteurs.

Hervé Grandjean, porte-parole du ministère des Armées, a ouvert son propos par des mots extraits d'un discours de Florence Parly prononcé lors de la présentation de l'actualisation du livret sur la laïcité militaire, le 9 décembre 2019 : « La mission est la valeur cardinale des armées et chacun sait que la clé de la réussite de la mission, c'est la cohésion. Il n'y a pas de véritable cohésion sans respect de chacun dans ses croyances ».

Les armées françaises ont assuré la liberté de pratique du culte, un quart de siècle avant que la loi de 1905 n'en confirme l'existence dans toutes les administrations publiques. Elle doit néanmoins être conciliée avec le fonctionnement de notre défense. Si le cadre juridique de la laïcité garantit la liberté de conscience et de culte des militaires, les impératifs de la mission et le principe de cohésion l'emportent toutefois sur l'expression religieuse.

Le porte-parole a rappelé que l'histoire des relations armées/religions était très ancienne, puisque Pépin le Bref a institué la première aumônerie militaire en 742. A une époque plus récente, un décret de 1866 a organisé l'aumônerie militaire en temps de guerre. En 1874, une loi a instauré, en temps de paix, la présence permanente d'aumôniers catholiques, protestants et israélites. Le principe d'une aumônerie militaire a été réaffirmé par la loi du 8 juillet 1880 qui fait encore référence aujourd'hui. La création de l'aumônerie militaire du culte musulman, plus récente, date de 2005. Mais des imams ont servi dans les armées françaises dès l'époque napoléonienne.

Hervé Grandjean a ensuite expliqué que les aumôniers militaires ont un statut particulier au sein des armées. Les aumôniers portent l'uniforme, emblème de la cohésion de la communauté militaire, et des insignes religieux confessionnels qui facilitent leur reconnaissance.

En 2019, on comptait 209 aumôniers militaires d'active, 66 dans la réserve opérationnelle et 83 dans la réserve citoyenne. On trouve des femmes servant comme aumônier militaire dans les quatre cultes.

Chacun des quatre cultes est associé à une autorité religieuse civile qui propose des candidats : le Diocèse aux armées françaises (créé en 1986), la Fédération protestante de France, le Consistoire central israélite et le Conseil français du culte musulman (créé en 2003). Tout candidat à la fonction d'aumônier militaire doit pouvoir se prévaloir d'un niveau théologique minimum, mais aussi d'un diplôme universitaire de formation à la laïcité rendu obligatoire par le décret du 3 mai 2017 pour tout futur aumônier (pénitentiaire, hospitalier et militaire), quel que soit son culte.

Par ailleurs, les aumôniers militaires reçoivent une formation initiale, tous cultes confondus, d'une durée de trois semaines hébergée par l'École des commissaires des armées de Salon-de-Provence.

Pour finir, le porte-parole a indiqué que la mission d'aumônier militaire repose sur trois piliers :

- Le soutien cultuel : permettre la pratique religieuse individuelle et collective ;
- Le soutien spirituel et moral : accompagner ceux qui le souhaitent ;
- Le conseil au commandement.

Hervé Grandjean a ensuite cedé la parole aux aumoniers militaires en chef des quatre cultes, pour qu'ils présentent la façon dont ils vivent et appliquent la liberté de culte.



L'aumônier en chef Antoine de Romanet pour le culte catholique a notammant indiqué que les aumôniers militaires ont pour mission de soutenir le moral et la fraternité de tous. L'une des caractéristiques de l'aumônier est d'avoir toujours le grade de celui à qui il parle. Il est donc à l'aise avec chacun. Sa fonction première est de partager la vie de tous, dans une dimension d'écoute, de disponibilité et de confidentialité. « C'est essentiel pour le moral des troupes, surtout lorsqu'elles sont loin de leurs bases géographiques, familiales ou culturelles. La guerre ne se fait pas d'abord avec des armes mais avec des hommes » a-t-il ajouté.

L'aumônier en chef Joël Jonas pour le culte israélite, a débuté son propos en posant la question comment concilier laicité et présence des aumôneries au sein des armées ? Il a souligné que cette présence n'est aucunement contradictoire « dans le sens où les militaires que nous soutenons ont besoin de cohésoin et fraternité.





L'aumonier en chef Nadir Mehidi pour le culte musulman a, pour sa part, expliqué qu'au quotidien, nos militaires de confession musulmane, pratiquent leur culte et conjuguent parfaitement leur foi avec leur condition militaire. « Ils peuvent ainsi concourir au succès de leurs missions tout en assouvissant leur quête de sens et en s'appuyant sur leur spiritualité. »

L'aumônier en chef Etienne Waechter pour le culte protestant a rappelé la spécificité militaire en soulignant que « l'exercice de la laïcité dans les armées françaises constitue un aspect particulier des relations entre, d'une part, les religions et leurs représentants (ici les aumôniers) et, d'autre part, l'Etat dont l'armée est la représentante en tant que détentrice de la force légale ».

Il a ajouté qu'il convient de ne pas raisonner en termes d'opposition, mais d'adopter une approche concrète, coopérative et dépassionnée, sachant que « l'honneur et la raison d'être des aumôneries, quel que soit leur culte, sont d'accompagner les hommes et les femmes là où ils sont et de les aider, dans la mesure où ils le souhaitent, dans des domaines divers, y compris, mais non exclusivement, dans le domaine spirituel. »



A LA UNE

Cette semaine, le porte-parole est revenu sur les actualités suivantes :

<u>#NotreDéfense</u> - Edition 2021 du Bug Bounty du ministère des Armées

Du 17 mai au 11 juin s'est tenue la troisième édition du *Bug Bounty* du ministère des Armées organisée par le ComCyber. Cette initiative, que l'on peut traduire par « chasse aux bugs », a été lancée en 2019 par Florence Parly lors du Forum international de la cybersécurité à Lille. Elle permet à des hackers éthiques, aussi appelés « *hunters* », de se lancer à la recherche des failles dans les systèmes informatiques et, s'ils en découvrent, d'être récompensés.

Pour cette édition ouverte, pour la première fois, aux candidatures de tous les personnels du ministère, 53 militaires d'active, civils de la Défense et réservistes (contre 22 en 2020) ont traqué les vulnérabilités d'une quinzaine de systèmes

d'information du ministère des Armées, accessibles depuis Internet, appartenant à différents armées, directions et services.

Via la plateforme française de gestion des vulnérabilités Yogosha, société partenaire pour cette édition, les équipes techniques en charge de l'exploitation des systèmes d'information testés ont pu rapidement corriger les potentielles vulnérabilités repérées par les *hunters*. Ce travail de recherche permet de renforcer le niveau de sécurité des systèmes d'information du ministère, de révéler de nouveaux talents et d'accompagner la montée en compétence de ses experts.

Cette édition a été un véritable succès, plusieurs vulnérabilités potentielles ayant été identifiées et corrigées.

#NotreDéfense - Lancement de la rénovation des 50 premiers chars Leclerc

Le 1^{er} juin, la Direction générale de l'armement (DGA) a notifié à la société Nexter Systems la rénovation des 50 premiers chars Leclerc au profit de l'armée de Terre.

La rénovation du Leclerc, entré en service en 1993, est l'une des sept opérations constituant le programme Scorpion d'environ onze milliards d'euros, qui vise à renouveler et moderniser les capacités du combat de contact de l'armée de Terre

La capacité du Leclerc est essentielle pour tenir les engagements français, notamment au sein de l'OTAN, dans un contexte marqué par le durcissement des opérations dans le monde et la montée du risque d'affrontements majeurs. Le char de bataille est en effet une capacité centrale dans le milieu terrestre pour créer le choc et emporter localement la décision face à un adversaire de premier rang.

La Loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit une cible de 200 chars Leclerc rénovés en 2028 ; les livraisons des 50 premiers s'échelonneront entre 2022 et 2024.

Le char Leclerc rénové restera en service jusqu'à l'arrivée du futur système de combat terrestre franco-allemand MGCS (*Main Ground Combat System*) à l'horizon 2040.

#EuropeDéfense - Veille coopérative navale, succès de l'expérimentation conjointe avec les Pays-Bas

Fin mai 2021, la France et les Pays-Bas ont mené avec succès une expérimentation conjointe en mer sur la Veille coopérative navale (VCN), système d'information permettant à une force d'échanger en temps réel les détections de ses radars. Le démonstrateur VCN de la frégate de défense anti-aérienne *Forbin* a été connecté pour la première fois à un démonstrateur hollandais installé à bord de la frégate *De Zeven Provincien* de la Marine royale néerlandaise.

Cette expérimentation binationale, qui a permis de tester pour la première fois la VCN avec un navire allié, constitue une première en Europe dans la perspective d'un protocole d'interopérabilité d'échange VCN.

Les premières études et expérimentations concluantes en VCN ont été réalisées en simulation par le centre d'expertise et d'essais DGA Techniques navales. La validation de cette étape a permis, par la suite, des expérimentations grandeur nature avec le concours de la Marine nationale dont les résultats encourageants ont conduit au développement de la capacité opérationnelle à partir de 2018. Désormais le déploiement opérationnel peut s'envisager à partir de 2022. En parallèle, la DGA poursuit des études amont qui permettront les modifications régulières pour répondre à l'évolution des menaces.

• #CohésionDéfense - Participation de la Marine nationale au départ du tour de France 2021

Le 26 juin prochain le 108e Tour de France s'élancera de Brest, arsenal historique de la Marine nationale.

En traversant la Bretagne au cours de ses quatre premières étapes, le Tour de France 2021 passera à proximité de nombreuses implantations de la Marine nationale en terre bretonne.

De Brest à Lorient, la Marine nationale emploie en Bretagne directement près de 21 000 personnes, militaires et civiles. Elle est aussi un acteur de premier ordre de l'économie locale (2,2 milliards d'euros injectés par an) et de l'innovation maritime grâce à son réseau académique, ses quatre unités de recherches et ses nombreuses chaires d'innovation.

Aussi, la Marine nationale a souhaité s'associer pleinement à cet événement sportif et festif : dès le 24 juin des marins et gendarmes maritimes seront présents sur le *Fan Park* du Tour, place de la Liberté à Brest, pour faire découvrir au public leur passion, leurs missions, leurs métiers et leurs parcours.

• #CohésionDéfense - Les Toques françaises à bord du porte-hélicoptères amphibie Dixmude

Le 23 juin, la Marine nationale a accueilli *Les Toques françaises*, association qui promeut la gastronomie française en France et dans le monde, à bord du Porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Dixmude*, afin de célébrer (avec 1 an de décalage pour cause de pandémie) les 20 ans de l'association ainsi que son partenariat avec la Marine.

Cette journée a montré aux invités l'importance et la qualité de la restauration dans la Marine au travers de conférences, de visites du PHA *Dixmude*, d'une cérémonie d'intronisation des *Toques françaises* et d'une réception préparée conjointement par des équipes composées de membres de l'association et de cuisiniers des armées.

La Marine compte environ 1 300 marins spécialistes des métiers de bouche (cuisiniers, maîtres d'hôtel, etc.).

• #CohésionDéfense - Les Journées nationales des sauveteurs en mer

Les Journées nationales des sauveteurs en mer, reviennent les 26 et 27 juin prochains. Ce week-end de mobilisation rend chaque année hommage aux 9 000 femmes et hommes engagés bénévolement dans la cause du sauvetage en mer.

La Marine nationale s'associe à cet événement (visites, démonstrations de matériels).

AGENDAS MINISTÉRIELS

Entretien de la ministre des Armées avec le Commandant de l'US Space command

La ministre des Armées, Florence Parly, s'est entretenue, ce jeudi 24 juin 2021, avec le général James Dickinson, qui est à la tête de l'US Space Command.

Cet entretien a permis de réaffirmer l'importance cruciale des enjeux spatiaux dans nos stratégies de défense respectives et de présenter les priorités spatiales françaises tout en soulignant le haut niveau et le dynamisme de notre coopération opérationnelle bilatérale et multilatérale en matière de spatial de défense.

Les Etats-Unis constituent un allié essentiel pour nos opérations spatiales militaires. Il a été convenu de poursuivre et renforcer cette coopération grâce à des opérations et des exercices en commun ainsi que par la création d'un poste permanent pour un officier américain au sein du Commandement de l'Espace français et d'un poste pour un officier français inséré à l'état-major de l'*US Space Command*.

Le général Dickinson a transmis à la ministre une invitation à visiter prochainement l'US Space Command à Colorado Springs.

#NotreDéfense

La ministre des Armées participe à la cérémonie de commémoration de l'appel du 18 Juin

Florence Parly, ministre des Armées, a participé à la cérémonie de commémoration de l'appel du 18 Juin, présidée par le Président de la République, au mémorial de la France combattante du Mont Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), haut lieu de la mémoire nationale.



#CohésionDéfense Consulter le dossier sur la journée nationale de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

Allocution devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale

Vendredi 18 juin, Florence Parly a prononcé l'allocution de clôture du forum stratégique de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale), à l'Ecole militaire (Paris).



#NotreDéfense

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

60 secondes Défense : une vidéo pour mieux comprendre l'actualité du ministère et des armées

G5 Sahel, lancement du satellite CSO-2, achat de 18 avions Rafale par la Grèce, etc. Chaque semaine, Hervé Grandjean, porte-parole du ministère des Armées, éclaire un grand sujet d'actualité.

Cette semaine : Cognac et les drones Reaper



Les drones Reaper de la Base aérienne 709 Cognac-Châteaubernard!

- Faisons le tour du drone ensemble ;
- Renseignement, appui au sol, frappes aériennes: les missions du Reaper ;
- Et bientôt un drone européen.

#NotreDéfense

<u>Visionner le 60 secondes Défense consacré à Cognac et aux drones Reaper</u>
Retrouver l'ensemble des 60 secondes Défense

Journal de la défense (JDEF) : « Dans l'assiette des armées »



Soutien indéfectible du militaire, un bon repas est généralement synonyme d'un moral au beau fixe. En mer ou à terre, en métropole ou en opération extérieure, les cuisiniers militaires français ont à cœur de nourrir convenablement leurs frères d'arme. Et lorsque il est difficile de cuisiner, la ration de combat prend le relais pour offrir tous les apports nutritionnels (et gustatifs) aux combattants.

Première diffusion sur la chaîne LCP : dimanche 27 juin, à

#NotreDéfense Visionner le teaser Retrouver l'ensemble des JDEF

La Roumanie rejoint la Task Force Takuba au Sahel

Florence Parly a salué, jeudi 17 juin, la décision de la Roumanie de déployer 45 militaires au sein de la *Task Force* Takuba au Mali.

Cette décision traduit concrètement la montée en puissance de l'Europe de la défense, dans son volet opérationnel.

Elle intervient suite aux annonces du Président de la République sur l'évolution de l'opération Barkhane. Cette transformation verra la *Task Force* Takuba devenir le fer de lance de la lutte menée par la France et ses partenaires européens contre les groupes armés au Sahel.

Initiée par Florence Parly, ministre des Armées, lors d'un discours consacré au contre-terrorisme à Pau le 13 juin 2019, la *Task Force* Takuba a été lancée officiellement le 27 mars 2020. La prise de conscience d'un défi commun des Européens dans la lutte contre le terrorisme, au cœur des discussions de Florence Parly avec ses homologues, a été l'une des clés de l'évolution de cette *Task Force* inédite.

La *Task Force* Takuba associe en priorité des forces spéciales européennes. Elle réalise des missions de conseil, d'assistance et d'accompagnement au combat (*Advise, Assist, Accompany* – 3A) des Forces armées maliennes (FAMA). 2020 fut l'année de sa montée en puissance, 2021 l'année de sa pleine opérationnalisation et de son autonomisation.

Ainsi plus de vingt opérations ont été réalisées avec les forces armées maliennes, dont plusieurs ont donné lieu à des situations de combat. De manière schématique, un groupe de forces spéciales européennes va accompagner en mission une compagnie malienne, soit plus d'une centaine d'hommes. Les effets sur le terrain sont démultipliés car cette force est modulable et agile, et s'appuie sur d'autres moyens (drones, chasse, hélicoptères, artillerie) qui élargissent la compréhension du champ de bataille et permettent de créer de nouveaux effets sur l'ennemi.

De nombreux partenaires ont déjà rejoint la *Task Force*: l'Estonie, la République tchèque, la Suède. L'Italie la rejoindra durant l'été 2021. Le Portugal, les Pays-Bas et la Belgique ont déployé des officiers au sein de l'état-major de Takuba. Outre les 45 militaires de la Roumanie, d'autres déploiements sont à venir : le Danemark prévoit une contribution d'une centaine de militaires. D'autres discussions sont en cours au niveau politique, concernant des contributions supplémentaires. La montée en puissance de l'engagement européen au Sahel se poursuit.

Dans le cadre de la transformation de notre dispositif militaire au Sahel, Takuba aura vocation à être au cœur de notre engagement. Les modalités de son engagement seront bientôt précisées.

#EuropeDéfense
Consulter le communiqué de presse

Visite des chefs d'état-major des armées de l'Air française, allemande et espagnole auprès des industriels du Système de combat aérien du futur

Les 17 et 18 juin 2021, le général Philippe Lavigne, le général Ingo Gerhartz et le général Javier Salto Martinez-Avial, respectivement chef d'état-major des armées de l'Air française, allemande et espagnole, ont rencontré les trois principaux partenaires industriels du projet Système de combat aérien du futur (SCAF) : INDRA, AIRBUS et DASSAULT AVIATION.

Les dernières informations sur les études conceptuelles leur ont été présentées par AIRBUS SAU à Madrid (Espagne), puis par AIRBUS GmbH à Manching (Allemagne), et enfin par DASSAULT AVIATION à Saint-Cloud (France).

L'équipe internationale étatique de la CPT (Combined Project Team) basée à Arcueil (France) leur a également exposé les progrès enregistrés récemment sur le projet.

Cette rencontre leur aura permis de partager leurs avis opérationnels sur le projet Next Generation Weapon System (NGWS) au regard de ses avancées au sein du SCAF.

Les trois chefs d'état-major continuent de se voir régulièrement pour suivre avec attention les progrès du projet NGWS et pour partager leur vision opérationnelle. Au cours de leur visite des différentes entreprises, ils se sont vus exposer en détail les dernières informations sur les travaux en cours par des représentants industriels et des experts militaires. Les généraux ont exprimé leur vive satisfaction sur les progrès réalisés jusqu'ici, en notant les efforts réalisés pour bâtir un esprit d'équipe au sein de l'industrie, dans une situation compliquée par la pandémie.

Au cours de la visite de la CPT, les trois chefs d'état-major ont réaffirmé l'importance à leurs yeux du travail réalisé en équipe par les représentants opérationnels et techniques des trois nations, afin de représenter les positions et intérêts nationaux dans le projet.

Le développement des capacités NGWS en Europe revêt une importance capitale au regard des futurs défis à relever par les armées de l'Air. En premier lieu, les capacités que procurera le projet NGWS seront déterminantes d'un point de vue opérationnel, comme stipulé dans l'expression de besoin de haut niveau de mars 2019 (HLCORD^[1]). En outre, maintenir le développement en Europe des technologies de défense est primordial pour permettre au continent d'être indépendant et parfaitement apte à assurer sa propre sécurité.

Le succès des opérations militaires est de plus en plus lié aux capacités multi milieux, qui sont au cœur du projet NGWS au sein du SCAF. Il convient de noter que le NGWS dépasse, en terme de complexité, tout ce qui aura été imaginé et produit en coopération européenne jusqu'alors. Afin d'augmenter la maturité des technologies et d'en maîtriser les risques, le développement de démonstrateurs représente dès lors une étape capitale dans l'élaboration d'un système de systèmes opérationnellement supérieur et interopérable. Les chefs d'état-major souhaitent déjà voir le projet entrer dans une nouvelle phase, pour mesurer les résultats des premières démonstrations concrètes.

A ce titre, les chefs de l'armée de l'Air et de l'Espace français, de la *Luftwaffe* allemande, et de l'*Ejército del Aire* espagnole ont réaffirmé leur ardent soutien à ce projet majeur afin d'en faire une *success-story* européenne. Cette nouvelle rencontre des chefs d'état-major a prouvé une fois encore que ces échanges trilatéraux de haut niveau constituent la fondation d'un partenariat de confiance entre les armées de l'Air des trois nations.

^[1] High Level Common Operational Requirements Document signé en mars 2019 par les chefs d'état-major des armées de l'air français et espagnol, et du repésentant du ministère de la Défense allemand.

#EuropeDéfense Consulter le communiqué de presse

DIRECTION GENERALE DE L'ARMEMENT

La Direction générale de l'armement valide une nouvelle capacité de l'hélicoptère Caïman Marine au profit des forces spéciales

Du 18 au 20 mai 2021, la Direction générale de l'armement (DGA) et la Marine nationale ont réalisé une campagne d'essais et d'expérimentations de saut à ouverture automatique depuis la version marine *Nato Frigate Helicopter* (NFH) du NH90 Caïman. Cette campagne finale est intervenue après trois autres campagnes d'essai ou d'expérimentation réalisées en amont. Elle a été conduite par deux centres d'expertise et d'essais de la DGA et par le Centre d'expérimentations pratiques de la Marine (CEPA/10S), sur la zone de Fonsorbes (Haute-Garonne). Elle a permis de valider cette nouvelle capacité au profit des forces spéciales qui permet de larguer, de jour comme de nuit, jusqu'à onze commandos équipés pour le combat.



L'hélicoptère NH90 dans sa version marine a été identifié par la Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) comme moyen aérien pouvant être utilisé pour larguer ses parachutistes ou mettre à la mer ses commandos nageurs de combat. Pour répondre à cette demande, les experts de la DGA et du CEPA/10S ont travaillé de concert pour permettre la qualification du domaine de saut en parachute à ouverture automatique par la porte latérale droite de l'hélicoptère et l'ouverture du domaine d'emploi associé pour les différents types de parachute existants.

Ces essais et expérimentations communs ont été préparés par le CEPA/10S et DGA Techniques aéronautiques qui ont mis à disposition les infrastructures et les moyens.

DGA Essais en vol et le CEPA/10S ont ensuite mis en œuvre l'hélicoptère et conduit la campagne. Au total, un vol d'essai de nuit a été réalisé, ainsi que sept vols d'expérimentation (cinq de jour et deux de nuit), avec des équipes mixtes DGA/Flotille 33F/CEPA/FORFUSCO.

Les essais ont permis de :

- Créer et valider une interface pour l'accrochage des Sangle d'ouverture automatique (SOA) sur le plancher du NH90 :
- Valider une protection de drain moteur créée par le CEPA/10S et l'utilisation d'un système lumineux d'aide au largage de parachutistes proposé par le CEPA/10S;
- Vérifier le comportement en trainée des SOA avec sac à voile une fois le largage des parachutistes effectué;
- Evaluer la procédure de largage normale et celle de secours en cas de parachutiste restant accroché à la SOA
- Vérifier la cinématique d'ouverture des parachutes et l'extension du domaine d'emploi des parachutes utilisés.

#NotreDéfense

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

Service national universel : top départ des 130 journées défense et mémoire nationales en métropole et outre-mer

Le ministère des Armées se mobilise pour apporter sa contribution au Service national universel (SNU) en organisant dans tous les centres de métropole et d'outre-mer une journée défense et mémoire nationales.

Durant le séjour de cohésion organisé du 21 juin au 2 juillet 2021, 16 120 jeunes volontaires participent à une journée défense et mémoire nationales. Spécialement conçue et mise en œuvre par le ministère des Armées et organisée par la Direction du service national et de la jeunesse (SGA/DSNJ), cette journée est composée de trois modules : défense, mémoire et résilience.

Ces derniers visent à faire découvrir le monde de la défense et ses enjeux avec des activités adaptées aux jeunes : un jeu de plateau collaboratif *Décision Défense*, des ateliers en extérieur pour apprendre à s'orienter, se protéger et alerter en situation de crise, et un diorama *Explique-moi*, une cérémonie pour inviter les jeunes à s'impliquer davantage dans les cérémonies patriotiques.

Tous les acteurs du ministère des Armées sont mobilisés pour la réussite de cette journée et pour transmettre les valeurs de cohésion, d'esprit d'équipe et d'engagement.



#CohésionDéfense

ARMÉE DE TERRE

Journée des blessés de l'armée de Terre 2021

Depuis 2017, l'armée de Terre organise la Journée des blessés de l'armée de Terre (JNBaT) afin de mettre à l'honneur ces derniers, ainsi que celles et ceux qui œuvrent à l'amélioration de leur quotidien. Cette année, la 5° JNBaT a eu lieu le samedi 19 juin au parc André Citroën (Paris 15°) et en région. L'événement

a permis de rassembler blessés et familles et de présenter au public la chaîne de soutien mise en œuvre à leur

profit par l'armée de Terre, avec la contribution des autres armées et services.

La journée a débuté par une cérémonie des couleurs en présence du Chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), suivie d'une marche-course. Au total, 577 624 kilomètres ont été parcourus pour les blessés cette année, au travers du cumul de plusieurs challenges sportifs effectués dans toute la France.

Ensuite, différentes structures d'aide aux blessés ont tenu des stands afin de présenter leurs différentes contributions en faveur de cette cause.





L'acteur fondamental de l'armée de Terre impliqué dans la prise en charge des blessés est la CABAT, la Cellule d'Aide aux Blessés de l'armée de Terre. Sa mission peut se résumer en une phrase : ne laisser personne au bord de la route. En effet, dès leur hospitalisation, elle fournit aux blessés un accompagnement personnalisé assuré par des référents. Actuellement, elle accompagne 1 200 blessés en congé long dont 70 % de militaires blessés psychiquement. Cette action se réalise de concert avec d'autres acteurs institutionnels d'importance, comme le service de santé des Armées.

Parmi les nouveaux stands, celui du dispositif Athos, actuellement en cours de phase expérimentale, était particulièrement remarquable : cette innovation interarmées pilotée par l'armée de Terre en 2021, permet aux blessés psychiques de se reconstruire dans un environnement non médicalisé combinant accompagnement psychosocial et reprise d'activités, au travers de deux maisons Athos différentes et complémentaires (dans la région de Bordeaux et à Toulon).

Adapté à l'évolution psychologique du blessé, le projet Athos a vocation à être mis en œuvre au sein de plusieurs maisons de niveau régional. La généralisation du dispositif est prévue pour le mois de juin 2022.

#CohésionDéfense

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

L'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) a accueilli dans le magnifique écrin du musée de l'Air et de l'Espace Paris-Le Bourget, les 22-23 juin 2021, l'#El2AirSpacePower Conference. Cette première édition a réuni les armées de l'Air des 13 pays de l'Initiative Européenne d'Intervention (IEI en français et El2 en anglais) et des experts civils et militaires pour échanger leurs analyses et faire avancer la culture stratégique européenne en matière de puissance aérospatiale. Appelée de ses vœux par la ministre, cette conférence internationale a vocation à être accueillie annuellement, à tour de rôle, par les pays de l'IEI.



Au programme : « La puissance aérienne et le contrôle de l'espace, comment mieux coordonner les tempos des opérations aériennes européennes ? »

Dans son discours d'ouverture le général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'AAE (CEMAAE), a rappelé la vocation de l'IEI : un forum pour partager les analyses, imaginer de meilleures interactions et devenir plus forts ensemble. L'ambition de cette initiative est de nourrir, développer une culture stratégique qui permette de mieux identifier les voies à emprunter et les actions à mener lors de missions de l'OTAN, l'UE, l'ONU ou d'autres coalitions ad hoc. Eric Trappier, président du groupement des industries françaises industrielles et président-directeur général de Dassault Aviation, a ensuite expliqué pourquoi la coopération européenne est un Must pour le développement. Cette démarche permet aux Européens, comme l'a souligné Alice Guitton, Directrice générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), de gagner « en équipage ».



Quelle stratégie pour booster la défense européenne ? Une réflexion accompagnée au final par Thomas Gomart.

Les CEMAAE britannique, français, italien et suédois se sont accordés sur le besoin accru d'interopérabilité et de connectivité pour réussir des interventions multi-domaines, appuyées par un entrainement conjoint de haut niveau. L'accent doit également être mis sur le leadership et la culture de l'innovation, à un rythme toujours plus rapide en réponse à des menaces fluctuantes (besoin d'agilité), et dans le respect de l'environnement.

En conclusion Florence Parly, ministre des Armées, a appelé de ses vœux la deuxième édition de cette conférence. Selon elle, le musée de l'Air et de l'Espace du Bourget a incarné parfaitement l'esprit pionnier de cette première rencontre qui a scellé la création de ce magnifique « Air Force Club of able and willing nations »!

> #EuropeDéfense Revoir cette conférence sur la chaîne YouTube de l'AAE

MARINE NATIONALE

La France prend la présidence de l'IONS, symposium naval de l'océan Indien

Comme annoncé lors du précédent numéro de l'Actudefense (synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère du 17 juin 2021), la 7e édition du Symposium naval de l'océan Indien (Indian Ocean Naval Symposium - IONS) se tiendra du lundi 28 juin au jeudi 1^{er} juillet 2021, sur l'île de La Réunion.

A cette occasion, la France prendra, pour la première fois, la présidence de l'IONS pour un mandat de deux ans.

La présidence de l'IONS est assurée à tour de rôle par un membre permanent : la passation de présidence fait l'objet d'un symposium, permettant aux groupes de travail permanents d'exposer l'avancement de leurs travaux, et aux Chefs d'état-major des marines (CEMM) concernées de se réunir afin d'en orienter le développement. Membre de droit de l'IONS depuis 2014, c'est la première fois que la France en prend la présidence, pour une durée de deux ans. En présence de l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la Marine nationale, la France confirme ainsi son engagement au service de la paix, de la sécurité maritime, de la coopération internationale et de la protection de l'environnement dans la région de l'océan Indien.

La France est une nation riveraine de l'océan Indien avec les îles de La Réunion et de Mayotte et les Terres australes et antarctiques françaises. Dans cette zone stratégique du globe, elle dispose d'une capacité militaire et navale permanente, et noue des accords de défense avec les autres pays riverains, dont plusieurs partenariats stratégiques.



#NotreDéfense Consulter le communiqué de presse complet

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Le point de situation hebdomadaire des opérations est disponible <u>ici</u> AFRIQUE

Barkhane



Visite du général Grassano, Senior National Representative (SNR) italien, à Ménaka



Transfert d'autorité entre le Groupement tactique désert (GTD) descendant *Bison* et le GTD montant *Roc-Noir*



Corymbe

Le Commandant Bouan mène une patrouille anti-piraterie dans le golfe de Guinée



OCEAN INDIEN

Jeanne d'Arc 21

Le Groupe Jeanne d'Arc intégré à l'opération Atalante



ASIE PACIFIQUE

Heifara wakea

Déploiement d'un dispositif aérien de l'armée de l'Air et de l'Espace en Polynésie française



BASSIN MÉDITERRANÉEN

Fin de mandat de la Somme à la tête de la *Standing NATO Mine Countermeasures Group 2* (SNMCMG2)

Le Pluton coopère avec les plongeurs libanais





EUROPE DU NORD ET DE L'EST

Mission Lynx 9

Remise de décoration et début de relève



TERRITOIRE NATIONAL

Opération Résilience

Les armées engagées dans Résilience



ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Les 26 et 27 juin : les Journées nationales des sauveteurs en mer. Diverses animations sont proposées à cette occasion dans toute la France
- Eté 2021 : sortie de la première bande dessinée réalisée sur l'opération Serval Opération Serval Mali 2013 (Edition du Triomphe) par Guillaume Berteloot et Patrick Deschamps
- Jusqu'à l'été 2021 : exposition « Espions », à la Cité des sciences et de l'industrie (Paris)
- Jusqu'en septembre 2021 : exposition de l'artiste-peintre Râmine à l'hôpital militaire Clermont-Tonnerre de Brest
- Depuis le 19 mai : compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire, le musée de l'Armée, le musée de l'Air et de l'Espace et le musée de la Marine ont rouvert leurs portes au public conformément aux directives gouvernementales: retrouver toute la programmation culturelle de ces établissements en cliquant ici

Contact Presse Opérations et CEMA: 09 88 68 28 65 / 28 66 - cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr

Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

DICOD

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien

Rédacteurs: CNE Annabelle Bonnet, CNE Brice Mautaint, Sarah Pineau

Contacts Presse: 09 88 67 33 33 ou media@dicod.fr

Retrouvez-nous sur: www.defense.gouv.fr/salle-de-presse









